# A V I S  P U B L I C

**AVIS DE PROMULGATION DU**
**RÈGLEMENT NUMÉRO 1288-2024**

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 22 janvier 2024, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1288-2024 modifiant le règlement numéro 2467-2003 décrétant la limite de vitesse dans une zone scolaire afin de diminuer la limite de vitesse à 30 km/h sur une partie de la rue Alexandra pour la zone scolaire de l'école primaire Parkview ».

2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 26 janvier 2024.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 26 janvier 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (https://granby.ca) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 26 janvier 2024.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier